LES BOIS

Séance extraordinaire du Conseil général du 19 octobre 2026
à 20 heures à la salle de musique de l'Espace communal

Présidence : M. Pierre-Henri Stauffer (ouverture en qualité de doyen), M. Stéphane Gattoni
Secrétaire-Caissière : Mme Séverine Bippert
Prise du procès-verbal : Mme Séverine Bippert

Monsieur Pierre-Henri Stauffer, Président : Voilà Mesdames, Messieurs, il est 20h, juste pile, tout le monde est là, je crois, tous ceux qui étaient prévus de venir ce soir. Je me permets en tant que doyen des élus au Conseil général d'ouvrir cette séance, 4ème de l'année 2026, de cette législature 2023-2027. Je souhaite la bienvenue aux cinq nouveaux membres de l'exécutif communal élus tacitement avec l'aval du Délégué du Service des communes du canton du Jura. Au maire, M. Martial Farine, élu tacitement le 5 octobre dernier, aux Conseillers généraux, à notre secrétaire et trésorière, Mme Séverine Bippert, au public, public ici présent et auditeurs, à la presse écrite, parlée ou visuelle. Je me permets de saluer et de souhaiter une bienvenue particulière aux nouveaux conseillers, M. Fation Krasniqi, Conseiller à l'exécutif, aux Conseillers généraux, M. Christophe Baume, présenté par le Centre, qui nous revient. Celui-ci avait été Conseiller communal et à M. Franco Pizzagalli, présenté par le mouvement PS/Les Verts. Ces deux derniers ont été présentés, le premier comme vienne ensuite, et le second par dépôt de liste avec la majorité des signataires de la liste PS/Les Verts déposée en 2022, lors des élections communales, donc avec la reconnaissance et les conditions requises et approuvées par le nouvel Exécutif communal. Je tiens à confirmer que vous avez été invités et convoqués à cette séance par courrier postal ou courriel en date du 1er octobre 2026, par affichage public et par la voix du Journal officiel du Canton du Jura du 8 octobre 2026.

Avant de passer à l'appel et à l'ordre du jour, je me permets de profiter de cette tribune très provisoire et de relater succinctement les événements de ces dernières semaines. Après l'audit du bureau de communication Unik mandaté par le Conseil général, la démission en cascade de nos élus de l'exécutif communal, de l'engagement de nouveaux membres de l'exécutif au nombre de six à ce jour, que je remercie déjà pour leur engagement à la cause communale. Il en manque effectivement un qui devrait être présenté par le groupement Liste Libre d'ici au 15 novembre 2026. Ensuite, ce pourrait être une élection libre. Le Délégué au Service des communes nous conditionne à fonctionner à sept pour la fin de la législature, même que la prochaine législature verra passer l'exécutif de sept à cinq membres. Ce fut un passage obligé qui a retenu notre attention. Ce fut douloureux pour tous et toutes, en priorité pour les employés communaux, aux anciens élus de l'exécutif, aux membres du Conseil général et la population des Bois et de ses ayants-droits. Les médias se sont focalisés sur notre commune, sur nous tous, mais j'aimerais apporter une réflexion. Est-ce que le problème n'est pas à la commune des Bois, mais à notre chère démocratie helvétique, reconnue et de fonctionner avec des miliciens ? Le problème n'est-il pas récurrent dans nos petites communes ? Quel est l'avenir des petites communes ? Je pense que l'avenir sera réservé à l'agrandissement de nos entités, à des regroupements de communes et à rendre plus professionnels et mieux rémunérés nos membres d'exécutifs communaux.

Pour l'instant, nous pouvons nous féliciter et remercier les nouveaux membres de l'exécutif. Nous pouvons les conseiller à prévoir et planifier les objectifs et investissements de notre commune, à faire travailler les commissions communales et de leur fixer des objectifs et délais à ces commissions. Voilà, je ne vous ai peut-être rien appris, mais rappelé certaines priorités.

Mon discours n'est pas sujet à discussion et je vous remercie de votre écoute. Voilà, avant de passer à l'ordre du jour, je vais passer à l'appel des personnes présentes. De pair, une liste à signer de votre part va circuler confirmant votre présence ce soir.

1. Appel

Monsieur Pierre-Henri Stauffer, Président : Au Conseil général, nous sommes 16 invités et convoqués ce soir. Nous espérons que les places vacantes au nombre de cinq, deux UDC, deux PS/Les Verts et un Liste libre seront comblées d'ici à la prochaine rencontre du législatif, soit en principe le 14 décembre prochain. À ma connaissance, il y a deux personnes excusées ce soir, Mme Joëlle Héry et M. Antoine Claude, pour diverses raisons de formation et familiale.

Conformément à l'article 18 du Règlement du Conseil général, Monsieur le Président, Pierre-Henri Stauffer, procède à l'appel nominatif des Conseillers généraux. 14 Conseillers généraux sont présents à la séance de ce soir qui est donc déclarée ouverte et valable. La majorité absolue est fixée à 8.

Le Conseil communal est présent in corpore.

Monsieur Pierre-Henri Stauffer, Président : Maintenant je passe au point 2, approbation de l'ordre du jour. Avant de passer à cet exercice je demande de bien vouloir nommer deux scrutateurs. Je demande des propositions si on devait modifier l'ordre du jour.

Est-ce qu'on peut avoir des propositions ou je me permets de faire des propositions ? Je pensais à M. Paul-Henri Jobin et Mme Laure Brossard. C'est possible de venir nous rejoindre.

Je remercie Paul-Henri Jobin de venir, est-ce que tout le monde est d'accord ? Pas d'oppositions ? Alors je te demanderai de venir nous rejoindre alors et on prendra Jeanne Mettez comme deuxième scrutatrice. Voilà donc sans autre, je passe à l'ordre du jour.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Élection du bureau 2026
 a) Président du Conseil général
 b) Premier vice-président du Conseil général
 c) Deuxième vice-président du Conseil général
 d) 2 scrutateurs
4. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 septembre 2026.
5. Communications.
6. Questions orales.
7. Élection de membres des commissions suivantes :
 7.1 Cimetière (1 personne)
 7.2 Services communaux (1 personne)
 7.3 Energie (2 personnes)
 7.4 Financière (1 personne)
 7.5 Commission spéciale 7 à 5 (2 personnes)
 7.6 Commission spéciale analyse administration (1 personne)

Monsieur le Président, Pierre-Henri Stauffer : Est-ce que vous êtes d'accord ? Est-ce que l'ordre du jour présenté demande des modifications, des corrections ? Est-ce que quelqu'un veut s'exprimer ? Si ce n'est pas le cas, j'admets que ce cet ordre du jour est accepté à l'unanimité du Conseil général. Merci.

3. Election du bureau 2026

a) Président du Conseil général
b) Premier vice-président du Conseil général
c) Deuxième vice-président du Conseil général
d) 2 scrutateurs

Monsieur le Président, Pierre-Henri Stauffer : Voilà, je passe alors au point 3, élection du bureau 2026. Je me permets peut-être une précision. Nous sommes le 19 octobre et donc la fin de la législature va se terminer au 31 décembre 2027. On va nommer les cinq personnes au Bureau du Conseil général et dans le but peut-être quand même de les nommer aujourd'hui pour finir l'année et de participer à cette charge l'année 2027 également, sous réserve de l'aval du Service des communes. Pour dire que les personnes vont s'engager, je crois qu'on est parti dans ce principe-là pour pas devoir peut-être renommer au mois de décembre le bureau. Voilà, alors je passe au point 3 a), élection du Bureau du Conseil général. Point a), donc Président du bureau et du Conseil général, y a-t-il une proposition ?

Madame Laure Brossard : Monsieur le Président et Chers collègues, le groupe PS/Les Verts souhaite proposer M. Stéphane Gattoni au poste de Président.

Monsieur le Président, Pierre-Henri Stauffer : Très bien, y a-t-il d'autres propositions ? Pas d'autres propositions, alors je demande aux membres du législatif, ici présents, que ceux qui sont d'accord avec cette proposition le montre par un lever de main.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 13

Monsieur le Président, Pierre-Henri Stauffer : Alors 13 personnes, donc on accepte que M. Gattoni soit Président du bureau du Conseil général. Donc M. Gattoni est élu à cette présidence. En le remerciant par avance, je vais lui laisser ma place.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci Pierre, c'était la plus courte présidence du Conseil général ! Et bien je reprends cette main dans ce jeu des chaises musicales. Nous allons donc passer au point 3b, l'élection du premier Vice-président ou présidente du Conseil général. Y a-t-il des propositions ?

Monsieur Pierre-Henri Stauffer : Au nom du groupement Liste Libre, nous vous proposons une personne qui a déjà fonctionné à de nombreuses reprises au Bureau du Conseil général. Je crois effectivement trois fois comme Président et qui est disposé à rester jusqu'à la fin de cette législature à ce poste soit jusqu'au 31 décembre 2027. Il s'agit de M. Jean-Maurice Jobin. Nous vous recommandons Mesdames et Messieurs de bien vouloir accepter cette candidature, je vous remercie.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Y a-t-il d'autres propositions pour ce poste ? Si ce n'est pas le cas nous allons passer au vote et je vous propose un lever de main.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 13

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Et bien je pense que nous pouvons l'acclamer pour cette élection. On va passer au point 3 c), l'élection du deuxième ou de la deuxième Vice-président ou présidente du Conseil général. Y a-t-il des propositions ?

Monsieur Yann Chappatte : Pour le groupe PCSI nous avons le plaisir de vous proposer une dame, en l'occurrence Mme Jeanne Metthez.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Y a-t-il d'autres propositions dans la salle ? Pas d'autres propositions, je vous propose de passer à l'élection par un lever de main de Jeanne Metthez pour le poste de deuxième Vice-présidente du Conseil général.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 13

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Bravo pour cette élection. On passe à l'élection du premier scrutateur. Y a-t-il des propositions ?

Monsieur Germain Jobin : Mesdames, Messieurs, le Centre vous propose Paul-Henri Jobin.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Pas d'autres propositions ? Je vous propose d'approuver l'élection de Paul-Henri Jobin comme scrutateur par un lever de main.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 13

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Bravo pour cette élection. Nous avons encore l'élection du deuxième scrutateur. Y a-t-il des propositions ? Pas de propositions, du coup nous allons fonctionner avec un scrutateur en moins jusqu'au prochain Conseil. Ce poste sera remis à l'élection au prochain Conseil général où nous espérons avoir une candidature. Pour ce soir, afin de pouvoir fonctionner avec deux scrutateurs pour la suite des élections, on va choisir un scrutateur provisoire. Yann, tu proposes quelqu'un ?

Monsieur Yann Chappatte : Je propose déjà simplement que Jeanne Metthez puisse continuer d'assumer cette fonction pour la soirée.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Elle peut cumuler le poste de deuxième Vice-présidente et de scrutatrice ? Je ne sais pas si notre règlement le permet, mais on va dire que oui. Jeanne, je te propose comme scrutatrice provisoire. Merci beaucoup. Nous avons fini avec le point 3 de l'élection du bureau. On peut passer au point 4, l'approbation du procès-verbal de notre séance du 14 septembre.

4. Procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Y a-t-il des remarques ou commentaires sur ce procès-verbal ? Ce n'est pas le cas, du coup je vous propose de l'approuver par un lever de main. Pour celles et ceux qui approuvent ce procès-verbal, levez la main s'il vous plaît. Unanimité. Donc le procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Merci beaucoup. On passe au point 5 Communications.

5. Communications

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Je me permets de prendre la parole avant de la transmettre au Conseil communal. Bienvenue aux nouveaux membre de ce conseil, Christophe Baume et Franco Pizzagalli. Ce serait merveilleux que nous puissions finir à 21 comme nous avons commencé la législature, je lance un appel à toutes les citoyennes et tous les citoyens: c'est le moment de venir vous engager pour cette fin de législature.

Cette transition particulière ne doit pas oublier de rendre hommage à mon prédécesseur, auquel je m'adresse en tant qu'ancien Président de notre Conseil général et non en tant que Conseiller communal. Je me permets dès lors le tutoiement. Cher Alexandre, en prenant ce rôle de Président il y a moins d'une année, j'imagine que tu entrevoyais une année plus calme que celle que tu as vécue. Je peux citer un extrait de ton discours lors de ton premier Conseil général du 30 mars, tu disais : "*s'engager en politique je vous le concède, c'est comme le mariage. C'est pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur et pour le pire, oui ; deux mots aussi opposés qu'indulgence et exigence.*" Ces deux mots qui te tiennent à cœur, tu as su les mettre en valeur de façon admirable en traversant la tempête que nos autorités ont traversée. De l'indulgence pour écouter et comprendre au mieux tous tes interlocuteurs, avancer avec calme et bienveillance, et savoir trancher et être ferme quand il le

faut. Et de l'exigence dans ton respect des formes, de l'excellente façon de mener les débats et de savoir clarifier au mieux les rôles de chacun. Tu as su être dans une optique de recherche de solutions, avec un grand respect de tout le monde, et avec un engagement de tous les instants.

Je te sais amateur de musique et de mécanique, alors je te propose une petite musique de circonstance dans cette salle de musique. *Boîte à musique - chanson "Imagine"*

Tu auras peut-être reconnu *Imagine* de John Lennon, chanson utopiste et réellement optimiste, qui évoque entre autre la fraternité humaine, et je trouve qu'elle te correspond bien, cher Alexandre.

Elle correspond aussi à la tâche qui vous attend, vous Monsieur le Conseiller communal Bossart, pour vous et vos collègues du Conseil communal, en cette période où nous avons besoin de rassemblement, de retrouver la confiance entre nos 2 autorités, ainsi qu'avec le personnel communal, sans oublier nos concitoyennes et concitoyens. Il faudra certainement faire preuve d'imagination afin de trouver les bonnes solutions pour envisager l'avenir de notre commune avec sérénité. Je sais que vous prendrez à cœur vos nouvelles fonctions et je me réjouis de travailler avec vous et tous le Conseil communal. Cher Alexandre, Monsieur le Conseiller communal, un très grand merci.

J'en ai fini pour ma part, je passe la parole au Conseil communal, Monsieur le Maire Martial Farine.

Monsieur Martial Farine : Merci, Monsieur le Président. Je remercie de nous avoir invités à participer à cette séance du Conseil général. Le nouveau Conseil communal s'est réuni pour la première fois le 12 octobre dernier, il y a une semaine, et a procédé à la répartition des dicastères. Pour ceux qui ne l'auraient pas vu encore, je vais juste vous les nommer. Pour la Mairie, la gestion du personnel, relations publiques, police communale, procès-verbaux des scellés, aménagement du territoire, service du feu, de protection de la population, le plan de rencontre en cas d'urgence et la protection civile ce sera effectué par le Maire, donc moi-même, et en suppléance par Urs Moser. En deux seront les Travaux publics et la voirie, les routes communales, les chemins communaux, chemins pédestres, les pistes cyclables, l'éclairage public, le déneigement et balisage sera effectué par Godat Vincent avec une suppléance d'Alexandre Bossart. En dicastère trois, l'instruction publique et cimetière sera effectué par Pierre-Yves Dubois et pour le moment, la suppléance est vacante. Pour le moment, ce sera Urs Moser qui suppléera en cas de nécessité. Dans ce dicastère, il y a les écoles primaires et secondaires, le transport scolaire, la structure d'accueil UAPE, la crèche, l'Espace jeunes et le cimetière. En quatre, la vie et aide sociale le dicastère est vacant pour le moment. Pierre-Yves Dubois va s'en occuper en attendant. Il y a l'assistance et l'aide sociale, les foires locales, la SED, la culture, les relations avec les sociétés locales. En cinq, bâtiments communaux et développement qui sera tenu par Fatione Krasniqi en suppléance par Godat Vincent. Donc bâtiments communaux, la conciergerie, la police des constructions, développement économique et tourisme, Parc du Doubs. En six : finances, forêts et sécurité et santé au travail. Responsable du dicastère : Urs Moser en suppléance par Fatione Krasniqi. Il y aura finances, projet ascenseur, écoles et assainissements, forêts et espèces invasives, sécurité et santé au travail. Et en dernier dicastère, les services communaux énergie et environnement par Alexandre Bossart. Je serais en suppléance. Il y aura le service des eaux et la STEP, les énergies, la collecte et l'évacuation des déchets et la gestion des eaux de surfaces. Pour la répartition des dicastères, elle a paru dans la presse. Elle est officielle et dès maintenant sur le site de la commune. Dans cette séance du 12 octobre, nous avons aussi signé une charte, une convention liant les représentants du Conseil communal. Les gens du Conseil communal s'engagent à appliquer les recommandations du bureau Unik lors de l'audit dont il a été question, d'appliquer la feuille de route du Délégué aux communes qui a été soumise par M. Riat. On va s'appuyer sur un coach externe pour la gestion et la guidance avec le personnel communal. Nous avons signé dans cette charte le fait de travailler pour la collectivité, non pour des besoins personnels, d'avoir un devoir de réserve, le respect des prérogatives de chacun de nos collègues respectifs, la collégialité des décisions prises et la confidentialité. En dernier lieu, on est bien au courant et respectueux de la séparation des pouvoirs. J'aimerais vraiment qu'on puisse travailler en parfaite harmonie avec le Conseil général pour la conduite des dossiers et la réalisation des projets, quitte à faire des séances hors protocole, des séances de travail pour amener les dossiers et les voter

en toute transparence et intelligence lors des séances du Conseil général. Voilà, j'en ai terminé. Merci.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci Monsieur le Maire. Est-ce qu'il y a d'autres communications de la part des Conseillers communaux ? Non. Alors, je passe au point 6 de l'ordre du jour, questions orales.

6. Questions orales

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Nous avons reçu une question de la part du PCSI, je donne la parole à M. Yann Chappatte.

Monsieur Yann Chappatte : La question est un sujet qu'on répète depuis de nombreux mois qui concerne cet Espace communal. On a eu différentes informations qui nous ont été données au cours des derniers mois, aussi lors du dernier Conseil général. Et puis, dans certains cas, des éléments contradictoires. Donc l'idée ici, ce n'est pas de refaire un historique de ce qui s'est passé, mais c'est plutôt de savoir à ce stade, et je sais que le Conseil communal a passablement de sujets sur le feu et compliqués, il a eu extrêmement peu de temps. Néanmoins, c'est avoir des informations un petit peu sur ce qui a réellement été fait entre le 1er janvier 2026 et aujourd'hui. Plus particulièrement, quelles sont les étapes en cours par rapport à l'Espace communal, et donc la possibilité, à moyen terme, court terme, long terme, de trouver des solutions pour augmenter l'utilisation de cette salle au-delà des 250 places requises dans le permis de construire et acceptées à ce moment-là.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci pour votre question. Qui veut répondre ? Monsieur Fation Krasniqi.

Monsieur Fation Krasniqi : Alors, comme vous savez, on a pris nos fonctions la semaine passée. Donc, j'ai pris connaissance du dossier mardi et j'ai effectué les premières démarches. J'ai pris connaissance de la lettre commune des sociétés qui nous a été adressée le 15 juillet, enfin, qui a été adressée au précédent Conseil communal. Je pense que le Conseil communal ici a bien pris connaissance des enjeux et des attentes qui ont été communiquées dans cette lettre. Et les premières démarches qui ont été effectuées, que j'ai effectuées personnellement, c'est de prendre contact avec Usine D, donc un bureau d'études expert en feu, qui a normalement effectué un rapport quant aux dispositions ou alors aux différents travaux qui peuvent être effectués pour justement augmenter la capacité de la salle. Je les ai eus aujourd'hui au téléphone et je suis toujours en attente du rapport. Et du coup, pour l'instant, ce que je peux vous dire, c'est que le Conseil communal est très attentif et a mis une priorité à ce sujet et qu'on est toujours en attente du rapport qu'on pourra aussi partager et ensuite peut-être continuer le sujet de discussion. Il y a aussi une demande qui avait été effectuée concernant des phases transitoires. Alors pour l'instant, je ne peux rien vous dire, je ne sais pas de quoi est constitué le rapport. Si c'est un point qui n'a pas été analysé dans le rapport, on pourra aussi faire une demande additionnelle quant à la mise à disposition peut-être de phases transitoires à court terme.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Monsieur Chappatte, est-ce que je peux avoir votre appréciation ?

Monsieur Yann Chappatte : Satisfait.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Ceci clôt le point 6 des questions orales. Nous pouvons passer au point 7, l'élection des membres des commissions.

7. Election de membres des commissions suivantes :

7.1 Cimetière (1 personne)
7.2 Services communaux (1 personne)
7.3 Energie (2 personnes)
7.4 Financière (1 personne)
7.5 Commission spéciale 7 à 5 (2 personnes)
7.6 Commission spéciale analyse administration (1 personne)

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Au point 7.1, pour la commission du cimetière, y a-t-il des propositions ?

Madame Laure Brossard : Monsieur le Président, Chers collègues, le PS/Les Verts souhaite présenter Mme Anne Pizzagali.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Y a-t-il d'autres propositions pour cette commission du cimetière ? Non. Dans ce cas-là, je vous propose de voter pour l'élection d'Anne Pizzagali pour la commission du cimetière par un lever de main, pour celles et ceux qui approuvent cette élection.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 13
- Non : 0
- Abstentions : 1

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Je propose d'acclamer tous les membres de ces nouvelles commissions à la fin des nominations, si ça va pour vous. Pour la commission des services communaux, une personne est à nommer. Est-ce qu'il y a des propositions ? Pas de propositions aujourd'hui. On attendait une proposition du groupe PS/Les Verts qui n'en a pas aujourd'hui. Cette élection sera remise au prochain Conseil général. Pour la commission de l'énergie, il y a deux personnes à élire. Est-ce qu'il y a des propositions ?

Madame Laure Brossard : Monsieur le Président, Chers collègues, le PS/Les Verts souhaite proposer, comme membre de la commission de l'énergie, M. Franco Pizzagalli.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Y a-t-il une deuxième proposition ?

Monsieur Paul-Henri Jobin : Pour le groupe Le Centre, on vous proposerait Vincent Berger.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Y a-t-il encore d'autres propositions ? Deux propositions pour deux personnes. Je vous propose de les élire de façon commune. Est-ce que pour l'approbation de ces deux élections, je vous demande un lever de main, s'il vous plaît.

Au vote, les propositions présentent le résultat suivant :

- Oui : 13
- Non : 0
- Abstentions : 1

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Pour la commission financière, y a-t-il une proposition d'un membre ?

Monsieur Pierre-Henri Stauffer : Au nom du groupement Liste Libre, j'ai l'avantage de vous présenter un candidat intéressé à ce poste. Il s'agit d'un membre de la commission de promotion économique, déjà, M. Anthony Héry. Nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs, de bien accepter cette candidature. Je vous remercie.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Y a-t-il d'autres propositions pour cette commission financière ? Pas d'autres propositions. Je vous propose que celles et ceux qui approuvent l'élection de M. Héry à la commission financière lèvent la main.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 14
- Non : 0
- Abstentions : 0

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Nous arrivons à la commission spéciale 7 à 5 où deux personnes sont à élire. Y a-t-il des propositions ? Mon cher collègue Jean-Maurice Jobin, je vous donne la parole.

Monsieur Jean-Maurice Jobin : Au nom du groupement Liste libre, il n'est pas évident de remplacer Urs Moser à cette fonction. Nous avons l'avantage de vous présenter une personne qui s'est mise à disposition de la collectivité par le passé et qui est Conseiller général à ce jour et a participé à la commission de révision des règlements communaux ces dernières années. Il s'agit de M. Pierre Stauffer. Nous vous recommandons d'accepter sa candidature. Je vous remercie.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Merci. Y a-t-il d'autres propositions ?

Monsieur Paul-Henri Jobin : Le groupe Le Centre vous propose la candidature d'Anne Zürcher pour remplir ce poste afin de remplacer notre ami Alexandre.

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Et y a-t-il d'autres propositions ? Nous avons deux personnes à élire et deux propositions. Je vous propose là aussi de les élire en bloc pour celles et ceux qui approuvent les candidatures de M. Stauffer et de Mme Zürcher pour cette commission spéciale 7 à 5, vous pouvez lever la main s'il vous plaît.

Au vote, la proposition présente le résultat suivant :

- Oui : 12
- Non : 0
- Abstentions : 2

Monsieur le Président, Stéphane Gattoni : Et enfin pour la commission spéciale de l'analyse de l'administration communale, une personne est à élire. Y a-t-il des propositions ? Pas de propositions pour l'instant. Donc cette élection sera reportée à notre prochain Conseil général.

Eh bien, nous arrivons au bout de notre ordre du jour. Je pense que là aussi, c'est la plus courte séance du Conseil général que j'ai pu vivre. Je vous donne rendez-vous le 14 décembre, sauf erreur. J'espère que c'est noté dans tous vos agendas. Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite un bon retour dans vos pénates.

La séance est levée à 20h35.

Au nom du Conseil Les Bois

Le Président :	La Secrétaire :
Stéphane Gattoni	Séverine Bippert